



# **QUESTIONS DES REPRÉSENTANT·ES DU PERSONNEL**

## **du site de Saint Ouen**

### **CNT-SO**

Copie à la DRIETS 93 (Inspection du travail)

Le 17 juin réunion des représentants de proximité

## **Quel avenir pour les salarié-es d'AP**

### **Solutions du site de St Ouen après 2026?**

#### **1- Quel avenir après décembre 2026 pour le service Bancass ? (53 salarié-es dont 5 RDG et 1 RDD)**

Suite au transfert de l'activité d'assistance assurance RSA vers le site du Mans, le département Bancass IDF n'existe plus et ne repose plus que sur un seul contrat : SIXT Location. Cette dépendance à un client unique fait peser un risque majeur sur la pérennité des emplois et de l'activité. Ce risque est d'autant plus important que ce contrat, annoncé pour un transfert vers la filiale marocaine à compter de janvier 2027, s'inscrit dans une stratégie d'offshoring négociée dès l'origine avec SIXT. A cela s'ajoute l'accélération de l'IA

Que va-t-il se passer pour les salarié-es du département SIXT ?

#### **2- Quel avenir pour le service constructeur? (47 salarié-es)**

L'externalisation de l'activité Toyota vers la filiale marocaine le 1er juin 2026, dans un contexte de suppressions d'emplois et de GEPP chez AP Solutions, suscite une forte inquiétude parmi les salarié-es du service Constructeurs. Le contrat Toyota représentait une part importante de l'activité du département.

Face au démantèlement progressif de leur service, les salarié-es s'interrogent sur l'avenir de l'activité BMW. Cette activité est-elle, elle

aussi, destinée à être délocalisée au Maroc ?

Que compte faire concrètement la direction d'AP Solutions pour assurer le maintien des emplois et l'avenir de ce service ?

### **3- Quel avenir pour le service des AT BMW (14 salarié-es) ?**

La direction a annoncé la disparition de l'activité téléphonique des AT BMW (transféré en Allemagne) La suppression des missions de régulation et de dispatch réduira fortement le périmètre d'activité du service, qui ne conservera plus que le traitement des interventions automobiles, créant de fait une situation de sureffectif. Cette annonce intervient dans un contexte de suppression de poste au sein d'AP Solutions.

Que compte faire concrètement la direction d'AP Solutions pour assurer le maintien des emplois et l'avenir de ce service ?

### **4- Quel avenir pour le service International auto ? (30 salarié-es puisque 14 du site du Mans viennent de disparaître)**

Dans un contexte d'offshoring, de sous-traitance vers des filiales à bas coûts, de déploiement de l'IA (projet Elevate), de globalisation de l'outil ABS... de suppression d'emploi massive sur l'assistance AUTO RSA... AP Solutions envisage-t-il le transfert de l'activité International Auto vers les filiales étrangères (en particulier au Maroc) ?

Les salarié-es de l'Inter Auto exigent des garanties sérieuses quant au maintien de leur emploi.

Par ailleurs, jusqu'à quand les 17 salarié-es ex BANCASS IDF actuellement en détachement pour la saison sur l'Inter resteront-ils affectés sur ce service ?

### **5- Quel avenir pour le service des Hub Expert auto (12 salarié-es dont 1 RDG) ?**

Lors d'une réunion d'équipe, les salarié-es du Hub Expert ont appris le démantèlement programmé de leur service. Deux salarié-es REG Réseau vont rejoindre la DPA, tandis que les 10 salarié-es de la garantie méca seraient fusionné-es avec l'équipe AT BMW. Pour combien de temps ? Qu'en est-il réellement du sort des salarié-es du Hub Expert

**? Du RDG de ce service ?** Face à cette restructuration opaque et porteuse de risques pour l'emploi, la CNT-SO exige de la part de la direction d'AP Solutions de véritables garanties de maintien de l'emploi pour l'ensemble des salarié-es concerné-es.

## **6- Quel avenir pour le service régulation RSA ? (10 salarié-es) le service régulation (cockpit)**

Les salarié-es de ce service ont appris à la dernière minute le départ de la RDD du cockpit sans aucune précision de qui la remplace. Le flou demeure sur l'organisation à venir à la veille d'une saison difficile. Quel est le but d'une telle annonce ? Quoi qu'il en soit les salarié-es de ce service demande :

1- Des garanties sérieuses sur le maintien des emplois, des effectifs et le développement du service Régulation RSA.

2- Ce changement d'organisation va t-il avoir des conséquences sur les missions, les conditions de travail et les emplois des régulateurs et des assistants de régulation ?

3- Si des modifications d'effectifs, des suppressions de postes ou des réorganisations sont envisagées à court ou moyen terme, notamment concernant les postes de co-régulation ?

## **7- Quel avenir pour l'ex équipe de l'accueil ?**

Le service Accueil a disparu et les salarié-es ont été rattaché-es à la conciergerie. Or la direction ne semble pas envisager la poursuite de cette activité au-delà de 2027, comme le laisse craindre la délocalisation de la plage 22h-8h vers la filiale de La Réunion.

Ce premier transfert annonce-t-il une externalisation totale de l'activité conciergerie ? Quelles garanties concrètes la direction apporte-t-elle pour le maintien des emplois des salarié-es ex-accueil et conciergerie dans un contexte de réorganisation ?

## **8- Quel avenir pour le service assistance Habitat ?**

Entre l'automatisation par l'IA et les transferts d'activités vers les filiales de l'Île Maurice et La Réunion, la direction annonce la disparition programmée du service Habitat (projet Elevate).

Quelles garanties immédiates et concrètes apporte-t-elle pour préserver les emplois des salarié·es du service au sein d'AP Solutions ?

## 9- Quel avenir pour le pôle social d'AP Solutions

Des salarié·es du pôle Social Santé alertent la CNT-SO sur la dégradation des conditions de travail, notamment la double écoute téléphonique et le non-respect de la confidentialité des échanges avec les usagers. La CNT-SO rappelle à la direction d'AP Solutions que le secret professionnel (assistants sociaux, médecins, etc.) implique une obligation stricte de protection des données personnelles. En cas de poursuite de ces dérives, elle saisira la CNIL et l'inspection du travail (DRIEETS 93).

Par ailleurs, des salarié·es demandent sur quels critères la direction distingue les travailleurs sociaux des chargé·es d'accompagnement alors que, dans les faits, les missions sont identiques.

## 10- Quel avenir pour le service des RELACS

Le service a été démantelé et se retrouve éparpillé. Ce service est menacé dans les mois à venir par une automatisation au travers de l'IA et l'accélération du transfert vers les filliales de la Reunoin et du Maroc.

Que compte faire concrètement la direction d'AP Solutions pour assurer le maintien des emplois et l'avenir de ce service ?

## 11 - SERVICE DE NUIT

Quelle honte ! Les salarié·es des services Permanence (ex-Fragonard) et Service de nuit (ex-France Secours), qui ont consacré leur vie, leurs nuits et leur vie de famille à cette entreprise, y ont laissé leur santé pour sa prospérité, ont été démantelés dans l'indifférence générale de tous. C'est honteux ! C'est scandaleux !

Que compte faire concrètement la direction d'AP Solutions pour garantir le maintien des emplois et l'avenir des salarié·es à qui il reste encore de nombreuses années avant la retraite ?

**Pour nous joindre [sifa.cnt.so@gmx.fr](mailto:sifa.cnt.so@gmx.fr)**



**Pour adhérer à la CNT SO : libertaire et autogestionnaire**

**[sifa.cnt.so@gmx.fr](mailto:sifa.cnt.so@gmx.fr)**